

# Échos du Pié Rouge

**Blassac**  
**Janvier 2021**  
**Site internet : [blassac.com](http://blassac.com)**

## Le mot du maire

Les livres d'histoire se souviendront de l'année qui vient de s'écouler.

2021 sera la 1ère année de notre mandat qui nous permettra prochainement de voter notre budget et prendre un nouvel élan pour réaliser nos engagements. Les commissions municipales sont impatientes de s'y investir.

J'en profite pour remercier les Blassadières et les Blassadiers pour leur participation massive et la

confiance qu'ils nous ont accordé lors des dernières élections.

2021 : Une lueur d'espoir brille au bout du tunnel qui, je l'espère, ne sera pas trop long. Ainsi nous pourrons retrouver des moments simples et conviviaux, des instants partagés. Avec l'équipe municipale, je vous adresse à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année. Bonne lecture.

Le maire

Didier Hansmetzger

## Horaires

Mme Martin vous accueillera dans les locaux de la mairie tous les lundis de 08h30 à 12h00 et vendredis de 14h00 à 17h30.

Tel : 04.71.77.44.16

mail : [mairie.blassac@orange.fr](mailto:mairie.blassac@orange.fr)

## Les lumières de Blassac

Cette année, le village a souhaité dignement l'arrivée de Noël. Le comité des fêtes a installé un sapin de Noël sur la place de la mairie, décoration particulièrement réussie à la nuit tombée.



Les hameaux aussi ont décoré les entrées, et vous-même avez rendu vos demeures lumineuses. Noël a pu ainsi être fêté dignement...

## Blassac.com

Création du site internet de la commune, vous y trouverez les actualités de notre village, une présentation touristique, culturelle et environnementale et des liens administratifs utiles.

Toute l'équipe municipale  
vous souhaite une très  
bonne année 2021



## Commissions et référents

Pour chaque hameau un référent a été désigné, n'hésitez pas à le contacter.

### Blassac bourg et Le Mas :

David Gontero et Florine Pépin.

**Paulhac et Le Feuil** : Didier Hansmetzger et Patrick

Gonzalez Martinez. **Cunes et Les Traverses** : Marie-Françoise Hilaire et Stéphane Guittard. **Le Pradal** : Iscia Tripard et Patrick

Gonzalez Martinez. **Le Chambon** : Didier Hansmetzger et Antoine Villaverde. **Labout** :

Antoine Villaverde et Stéphane Guittard.

Le conseil municipal fonctionne par commission. Elles étudient les projets, qui sont ensuite soumis à discussion lors des conseils municipaux.

**SICTOM** : Patrick Gonzalez Martinez titulaire

**Ecole** : Iscia Tripard titulaire/ David Gontero suppléant

**SMAT** : Stéphane Guittard titulaire/ Iscia Tripard suppléante

**Correspondant défense** : Didier Hansmetzger

**Syndicat départemental d'énergie de la Haute-Loire** : Patrick Gonzalez Martinez titulaire/ Antoine Villaverde suppléant

**SEML de gestion de la maison d'accueil st Odilon** : Didier Hansmetzger

**Syndicat de gestion des eaux du brivadois** : Didier Hansmetzger titulaire/Stéphane Guittard suppléant

**CLECT** : Didier Hansmetzger

**Eau (réseaux)** : Yves Caule et Stéphane Guittard

**Voirie** : Antoine Villaverde et Yves Caule

**Communication et internet** : Florine Pépin, Iscia Tripard

**Actions culturelles** : David Gontero, Iscia Tripard et Stéphane Guittard

**TEPOS et écologie** : Alain Neveu et Stéphane Guittard

**Eglise** : Marie-Françoise Hilaire

**Finances** : Marie-Françoise Hilaire

**Stations d'épuration** : Didier Hansmetzger

**Gestion de l'employé communal** : Patrick Gonzalez Martinez et Didier Hansmetzger

**Champs combattu/déchets verts/ composteur** : Didier Hansmetzger

**Commission communale des listes électorales** : Yves Caule

## Bienvenue !

### Village de Cunes

Mr et Mme MENAF SEDIK Newzad et Adeline, leurs 2 enfants Gloria et Abraham

### Village du Pradal

M FORMICA Romain

### Le Bourg

M VACHERON Loïs

## Des temps d'échanges

Dans un contexte sanitaire austère, il est essentiel de s'accorder des temps de partage, des instants conviviaux. L'année complexe nous aura toutefois permis de partager des instants agréables.



Le concert du duo escale fut un moment de pause, comme une suspension du temps. Dans le

respect d'un protocole sanitaire strict, nous avons pu animer l'église. Deux moments précieux ont précédé la musique. La jeune association Lavoûte-Chilhac Montgifière a proposé une superbe présentation de leur ballon. Le public, nombreux, est resté bouche bée face à l'immense enveloppe prenant forme.

Un verre de l'amitié offert à tous les habitants sur le parvis de l'église a réuni de nombreux convives dans une ambiance joyeuse.

Les journées de La faites du jardinage ont pu être maintenues par l'association Et pourquoi pas. Là encore, temps d'échanges et de partage autour de la permaculture et de la

préservation de notre environnement.



## Des écoles solidaires

Les élèves des écoles de Lavoûte-Chilhac ont su faire preuve de solidarité en fin d'année.

Les enfants de l'école Notre Dame ont réalisé une vidéo collective. Son objectif est de soutenir les enfants souffrant d'un cancer. Il s'agit aussi d'un appel aux dons afin de renforcer la recherche et de favoriser un meilleur accueil des enfants et de leur famille. Vous pouvez les aider et visionnez la vidéo en utilisant le lien suivant :

<https://concours.2500voix.org/>.

Pour la deuxième année consécutive, les enfants de la Clé des champs ont inversé le calendrier de l'avent. Chaque jour jusqu'à Noël, ils ont déposé des dons, alimentation, vêtements, jouets, à l'école. L'ensemble des dons a été donné à l'association Les restos du cœur de Langeac. En cette période hivernale cette générosité a été très appréciée.

Une belle démarche solidaire à saluer. Merci à eux.

## Un DAE pour votre sécurité

La commune de Blassac s'est équipée d'un **Défibrillateur Automatisé Externe (DAE)** suite à délibération en conseil municipal. Afin qu'il soit plus facilement accessible, il a été installé à l'extérieur de la mairie.

Un décret du 4 mai 2007 autorise d'autres personnes que les secouristes, les pompiers ou les professionnels de santé à utiliser les DAE et ce, grâce à leur simplicité et leur sécurité d'utilisation. Avec un délai d'intervention des secours qui peut difficilement être réduit à moins de vingt minutes, les chances de survie face à un accident cardiaque ne tiennent souvent qu'à l'intervention du public. Tout en appelant le 15, qui va se charger d'envoyer

les secours adaptés, l'utilisateur du défibrillateur va être guidé pour prendre en charge rapidement la victime.

Après la pose des électrodes, l'appareil procède à un diagnostic qui décidera, ou pas, son déclenchement. Le défibrillateur ne délivrera donc de choc électrique que si celui-ci est nécessaire. Il ne choque que les fibrillations ventriculaires. Il va aussi guider l'utilisateur pour la réalisation du massage cardiaque, indispensable pour assurer la circulation du sang. Les données collectées par l'appareil serviront ensuite aux services de secours.

A noter que la boîte aux lettres a été déplacée sur la façade de la mairie, à droite.

## Gestion des déchets

L'équipe municipale souhaite trouver une solution afin que chacun de nous n'ai plus à se déplacer en déchetterie pour y acheminer ses déchets verts. Pour ce faire nous envisageons la mise en place, sur la commune, d'une aire de broyage compostage de ces déchets. Après avoir évoqué ce point avec la direction du SICTOM, nous les avons rencontrés le mercredi 18 novembre sur place.

Notre projet d'implantation sur le site du Champ Combattu est idéal pour eux. En effet, il dispose d'un accès facile, de la possibilité de gérer l'entrée et la sortie distinctement et d'installer des aires séparées pour le compostage des déchets verts et les branchages à broyer.

Les quelques travaux nécessaires à cet aménagement seront réalisés au début 2021 afin que ce site soit opérationnel dès le printemps. Il faudra ensuite attendre que la nature fasse son travail pour que ceux qui le désirent puissent profiter du compost ainsi réalisé.

Au cours de notre entrevue nous avons également évoqué le changement de réglementation concernant les déchets fermentescibles.

La loi du 12 juillet 2010 rendait obligatoire le tri et la valorisation des biodéchets dès 2025. Lors de son conseil du 30 mai 2018, le parlement européen a avancé cette échéance au 31 décembre 2023.

En clair, à compter du 1er janvier 2024, nous n'aurons plus le droit de mettre dans le container à ordures ménagères nos déchets ménagers fermentescibles. Cela peut sembler loin mais il convient dès à présent d'étudier d'autres solutions, la mise en place de composteurs collectifs partagés peut en être une.

Nous entamerons en ce début d'année un repérage des différents lieux possibles et mettrons en place, avec l'aide du SICTOM, un site test avant un déploiement général sur la commune.

Toujours avec le SICTOM et pour que cette procédure soit efficace, nous envisageons une présentation du système. Nous ferons également appel aux bonnes volontés pour suivre le fonctionnement de chaque installation, pensez-y et préparez-vous.





## Bilan et perspectives

L'année 2020 n'a pas été favorable à la mise en route de grands chantiers. Malgré cela l'équipe municipale nouvellement élue a mis en place certains engagements de son programme :

- En matière d'écoute et d'information : la constitution d'équipes de référents par hameaux et la création du site internet de la commune
- En matière de solidarité et de bien-être : l'achat d'un défibrillateur et la non augmentation de la part communale des impôts locaux.

Nous avons entamé la recherche d'un lieu pour réaliser votre salle communale et avons assuré la continuité des travaux engagés par l'ancienne municipalité. Nous avons également tenu, malgré le contexte, à organiser un moment convivial en août.

2021 sera pour nous l'occasion de lancer de nouveaux chantiers, principalement en matière de voirie. Après avoir recensé l'ensemble des portions nécessitant une intervention, le choix

s'est porté sur certaines voies de la commune qui si elles n'étaient pas consolidées rapidement, auraient demandé des crédits beaucoup trop importants sur les budgets à venir.

Un autre chantier est en cours de lancement, la réfection du mur du cimetière et si nous obtenons des subventions suffisantes, l'aménagement d'un columbarium pourrait être finalisé dès cette année.

Nous continuerons à travailler sur la réalisation de la salle communale, sur l'adhésion au syndicat des eaux de Couteuges et sur l'adaptation aux nouvelles normes à venir en matière de gestion des déchets.

Enfin nous espérons que la situation sanitaire s'améliore et nous permette, en lien avec les associations, d'élaborer un calendrier annuel des manifestations qui nous donnera l'occasion de partager de bons moments ensemble.

## Le SMAT !?

### Mais c'est quoi et à quoi ça sert ??

C'est le Syndicat Mixte d'Aménagement du Territoire du Haut Allier.

Ce syndicat regroupe 111 communes (allant du nord ouest au sud ouest du département), 4 communautés de communes (Brioude Sud Auvergne, Auzon Communauté, Rives du Haut Allier et les pays de Cayres Pradelles) et le département.

Son but est de piloter les politiques touristiques et environnementales de notre territoire. Pour cela, il se compose de 6 commissions :

- affaires administratives et des finances
- tourisme vert : écotourisme, vélo route et voie verte le long de l'axe allier, signalisation touristique sur l'A75, GR470, train touristique, ...
- environnement : site Natura 2000 pour la préservation de la diversité biologique (espèces animales menacées (chiroptères, écrevisse à pattes rouge, ...)) et pour la valorisation du patrimoine naturel de nos territoires (flore sauvage remarquable, zones humides, ...), rucher école du Haut Allier, ...
- gestion de l'eau : Schéma d'Animation et de Gestion des Eaux (SAGE), salmoniculture de Chanteuges, ...

• Culture et patrimoine : Musée du Mont Mouchet, Pays d'Art et d'Histoire qui agit tant dans le domaine touristique qu'éducatif, avec des visites guidées, des animations, des ateliers, ...

• Aménagement et développement : le but de cette commission est de maintenir et attirer des jeunes actifs et des entrepreneurs pour construire un nouveau monde.

Le conseil municipal de Blassac a décidé de participer activement à ce projet de territoire en présidant une de ces 6 commissions, celle de l'environnement.



## ***Un conte d'hiver***

Cette histoire débute dans les territoires glacés de la Laponie, en Finlande. L'espace est couvert d'un épais tapis de neige. La végétation y est rare mais la vie est partout. Des petits rongeurs s'abritent du froid dans leur terrier, des rapaces de couleur blanche les surveillent, même les renards deviennent invisibles sur la neige. C'est ici que vivent les Samis. Depuis des générations, ce peuple élève des rennes sur ces vastes espaces. Et depuis des générations, ils protègent un secret. Un vieux bonhomme s'est installé dans le calme de la Laponie. Il a besoin de cette solitude pour préparer sa nuit du 24 décembre. Les lapons le nomment weihnachtmann, mais vous le connaissez mieux sous le nom de Père Noël.



Il aime la Laponie pour plusieurs raisons. La première est la beauté de la neige et de la lumière, la deuxième est la magie des aurores boréales et enfin il aime les rennes. Chaque année, ses amis Samis élèvent pour lui trente six petits. Ce sont les plus beaux, les plus robustes, les plus courageux, les seules capables d'affronter la terrible nuit du 24. Et oui, lorsque nous sommes bien au chaud autour du feu, le père Noël et son équipe affrontent les grands froids, la vitesse et doivent lutter contre le temps afin de distribuer tous les cadeaux avant le petit matin.

Il ne faut pas imaginer un seul traîneau, il serait trop petit pour tous ces cadeaux. Le Père Noël en utilise six, tirés par six rennes jeunes et vigoureux. Cinq lapons l'aident pour les conduire vers chaque cheminée. Mais lui seul a ce pouvoir étrange de traverser les murs afin de déposer les cadeaux au pied de votre sapin. Personne ne sait d'où lui vient ce pouvoir, mais on raconte qu'il serait lié à une météorite tombée en Laponie il y a très très longtemps. Cette roche, après avoir traversé l'univers aurait choisi la terre pour se reposer. On raconte aussi que chaque année elle offre un peu de poussière d'univers au Père Noël, une poussière lumineuse et magique, une poussière qui permet de voler quelques heures. Mais c'est ce que l'on raconte...

Un printemps naquit un jeune renne, Mikka. Dès ses premiers pas les Lapons comprirent qu'il serait un des trente six. Son élégance et sa puissance le rendaient différent. Il suivit avec ses camarades la formation. Il apprit à tirer un traîneau, à se repérer avec les étoiles, à vaincre les grands froids, à travailler en équipe. Malgré son sérieux, il ne pouvait s'empêcher de rêver d'un autre monde. Il aimait la Laponie mais voulait voyager, découvrir de nouveaux territoires.

Enfin au mois de décembre, la grande journée débuta. Une journée unique pour les trente six rennes : le premier vol. Couverts de poussière d'univers, chacun expérimenta le bonheur de la légèreté, de la souplesse des oiseaux. Ensuite vint la conduite du traîneau. Le fonctionnement des groupes fut plus complexe. Mais après quelques semaines, on pouvait observer dans le ciel boréal, une superbe formation, composée de six traîneaux, disposés en triangle. En tête, celui du Père Noël guidé par Mikka.

Mikka était impatient de prendre les airs, de voyager et de découvrir de nouveaux mondes.

Enfin, le 24 décembre arriva, le Grand jour, la Grande distribution.

Dès le réveil chacun s'activa autour des derniers préparatifs. Les six traîneaux furent chargés. Le groupe des rennes était magnifique, leurs corps puissants semblaient défier le vent glacial, la neige abondante, rien ne semblait pouvoir les affaiblir. Ils avaient conscience de leur rôle essentiel. Le bonheur des enfants dépendait de leur courage.

Mikka les dominait tous, ses bois couverts d'un fin duvet, s'élevaient au dessus du groupe.

Le départ fut donné, la longue nuit pouvait débuter.

Filant vers le sud, les traîneaux fendaient l'air. Aucune maison ne fut oubliée, aucun enfant non plus. Le Père Noël était rapide.

Mikka observait tous les paysages, découvrant les montagnes, les vallées. La neige disparut et laissa place aux champs, aux villes. Puis ce fut la mer, le désert, de nouveau la montagne. Le spectacle était étourdissant.

En secret Mikka cherchait un lieu qui pourrait l'accueillir. Le sud était trop chaud, les montagnes trop élevées.

Mais soudain il la vit. Les rennes n'existaient plus, les traîneaux avaient disparu. Il ne voyait plus qu'elle. Une biche aux yeux bleus, élégante. La courte pause dans le village lui permit d'engager la conversation.

Mais déjà des enfants attendaient, déjà il fallait repartir. Mikka mémorisa le volcan, la petite église, le fleuve qui serpentait.

La nuit s'écoula comme dans un rêve pour notre renne. Son esprit était toujours là bas, auprès de sa dulcinée.

Le jour se levait lorsque le groupe se posa en Laponie, les rennes étaient épuisés, le Père Noël et ses guides Lapons s'endormirent aussitôt.

Seul Mikka resta éveillé, incapable de trouver le repos. Il devait repartir, retrouver ce village.

Le jour suivant les rennes furent récompensés pour leurs efforts et pour la réussite de cette nuit magique. Chacun reçut ce qu'il souhaitait, Mikka était gêné, sa demande était étrange. Il craignait qu'elle fut refusée. Jamais un renne n'avait eu de tels projets.

Mais le Père Noël lui sourit, lui passa la main entre les bois en signe de respect.

Chacun assista alors à une cérémonie unique. Une nouvelle fois Mikka reçut sa part de poussière d'univers, une nouvelle fois la météorite lui fit ce cadeau.

Les larmes aux yeux, Mikka s'éleva au dessus du groupe et une dernière fois salua ses compagnons.

Son voyage fut bref, porté par l'amour.

Mikka retrouva le volcan, Naïma l'attendait au sommet du Pié Rouge. Leur vie débutait...

Enfants de Blassac, vous croiserez peut-être un jour un cerf étrange, plus grand, plus majestueux. Il a conservé le fin duvet de ses bois et son regard perçant. Il mène souvent le groupe, imposant le respect par sa sagesse. Sa différence est devenue un atout.

Si vous êtes attentifs, et surtout si vous vous couchez très tard la nuit du 24 décembre, vous pourrez le voir venir saluer chaque année son vieil ami, le Père Noël.

